

LUMAX
Société par actions simplifiée au capital de 919 270 euros
Siège social : 78 chemin de la Vanille - Saint-Gilles-Les-Bains
97434 SAINT-PAUL
818 680 167 RCS SAINT-DENIS DE LA REUNION

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 22 JUILLET 2025

Le deux mille vingt-cinq,
A vingt-deux juillet,

Monsieur Clément CARDUS,
demeurant 78 Chemin de la Vanille - Saint-Gilles-Les-Bains - 97434 SAINT-PAUL

agissant en qualité de Président de la société LUMAX sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 78 chemin de la Vanille - Saint-Gilles-Les-Bains - 97434 SAINT-PAUL au 9, Chemin des Trois Roches - Saint-Gilles-Les-Hauts - 97435 SAINT-PAUL, et ce à compter de ce jour.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

"ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 9, Chemin des Trois Roches - Saint-Gilles-Les-Hauts 97435 SAINT-PAUL".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Monsieur Clément CARDUS
Président

